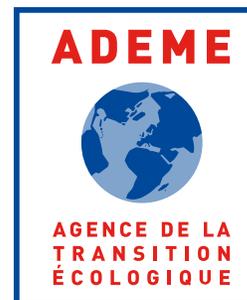




RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



| 7 axes :

1/ Renforcer le développement de l'économie circulaire

500M€

2/ Décarboner l'industrie

1,2Md€

3/ Structurer une filière hydrogène

275M€

4/ Dépolluer les friches

40M€

5/ Soutenir un Tourisme durable

50M€

6/ Agriculture durable - Diag GES

10M€

7/ Accompagner les TPE/PME

80M€



Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



Fonds Décarbonation de l'Industrie

Pour qui : entreprises industrielles



Aides financières pour des investissements permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel (efficacité énergétique, chaleur renouvelable..)

- ✓ *AAP géré par l'ADEME pour les investissements > 3M€*
- ✓ *Aides guichets gérées par l'ASP pour les investissements < 3M€*



Fonds Economie Circulaire

Pour qui : PME



Aides financières pour des actions visant la prévention et la valorisation des déchets. Le besoin adressé est principalement l'investissement.

Financement de projets pour la transition écologique de l'entreprise



Tremplin pour la transition Ecologique des entreprises



Pour qui : PME

Aides financières forfaitaires (jusqu'à 200 k€) pour des investissements et/ou études sur un large périmètre technique, avec des formalités administratives simplifiées.



Fonds Tourisme Durable – Hébergements touristiques / restauration (*mars*)



Pour qui : PME secteur hébergement et restauration en zone rurale

Accompagnement gratuit par un partenaire et aide financière à l'investissement.



Pack d'aides à l'éco-conception



Pour qui : PME

Aides financières pour des actions visant l'amélioration des performances environnementales des procédés, produits ou services. Le besoin adressé va de la R&D aux investissements.



Tremplin pour la transition écologique des PME

- ✓ Domaine 1 : Actions pour la lutte contre le changement climatique – *Etudes & Diagnostics*
- ✓ Domaine 2 : Actions de rénovation globale des bâtiments et qualité de l'air – *Etudes & Diagnostics*
- ✓ Domaine 3 : Actions liées à l'éclairage - *Investissements*
- ✓ Domaine 4 : Actions liées à l'efficacité énergétique des équipements de froid commercial - *Investissements*
- ✓ Domaine 5 : Actions liées à l'isolation et ventilation de **mon bâtiment industriel** - *Investissements*
- ✓ Domaine 6 : Actions liées à la production de chaleur et froid pour **mon bâtiment industriel** - *Investissements*
- ✓ Domaine 7 : Actions liées à la mobilité – *Eudes & Diagnostic + Investissements*
- ✓ Domaine 8 : Actions liées à l'économie circulaire et gestion des déchets - *Eudes & Diagnostic + Investissements*
- ✓ Domaine 9 : Actions liées à l'écoconception et aux labélisations - *Eudes & Diagnostic + Investissements*

Uniquement pour
PME Industrielle



Des investissements spécifiques à certains secteurs

- **BTP** : actions spécifiques pour la gestion des déchets du bâtiment et travaux publics
- **Restaurants et hébergements en zone rurale** : actions spécifiques dans le cadre du Fonds Tourisme Durable / Plan de relance (à venir Mars)
- **Industrie** : performance énergétiques du bâtiment et utilisation d'énergies renouvelables (les autres secteurs sont éligibles au Crédit d'impôt pour l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments tertiaire)
- **Réparateurs** : actions spécifiques dans le cadre du programme Fonds économie circulaire / Plan de relance (**à venir**)



Une mise en œuvre simple Directement en ligne!

ETAPE 1 : Je vérifie mon éligibilité

- Accès à la plateforme AGIR
- Je télécharge le tableur des actions (en bas de page)

ETAPE 2 : Je crée mon compte sur Agir

- Indispensable pour déposer un dossier en ligne
- Je complète les éléments administratif de mon entreprise

ETAPE 3 : Je dépose mon dossier

- Je complète le fichier « **ADEME_Tremplin Transition Ecologique** » que j'enregistre avec N°SIRET_TremplinTE
- Je joins un fichier unique pdf des devis demandés + RIB
- Je reçois un Accusé Réception automatique = Date de prise en compte des dépenses (*sous réserve de la validation du dossier*)

ETAPE 4 : L'ADEME instruit le dossier

- Un contrat unique est généré au bénéficiaire
- **Avance de 30% et 70 % au solde** à la fin de l'opération sur la base d'une attestation certifiée sincère de la réalisation de l'opération par le porteur de projet (max 18 mois) – **Contrôle par sondage**

Accueil > Tremplin pour la transition écologique des PME



© Billion Photos

AIDE 2021

Tremplin pour la transition écologique des PME

Financer vos projets de transition écologique avec les aides financières du guichet « Tremplin pour la transition écologique des PME ».



Changement climatique Économie circulaire / Déchets
Alimentation et biodéchets Démarches territoriales Production durable

Liste des documents à joindre lors de votre dépôt de demande d'aide :

- > le fichier « ADEME_Tremplin transition écologique » renseigné
- > un fichier unique au format pdf composé des devis scannés pour justifier des études et investissements projetés
- > un RIB.

L'opération pour laquelle vous sollicitez une aide financière ne doit pas avoir commencé ou ne doit pas avoir donné lieu à des engagements fermes (sous quelque forme que ce soit : marché signé, commande signée, devis accepté...).

Pièces à déposer :

- > Téléchargez le fichier ADEME Tremplin Transition Écologique (, 2.52 Mo) ↗

> DÉPOSER UN DOSSIER ↗

Financement de projets

visant à mettre sur le marché des solutions innovantes en faveur de la transition écologique



Programme d'Investissements d'avenir (PIA) : Concours d'innovation i-Nov ou Démonstrateurs

Pour qui : PME innovante offreuse de solution dans le domaine de la transition écologique et énergétique



Aide financière aux projets de R&D et d'innovation visant des marchés de la TEE.



Entreprises engagées pour la Transition écologique : soutien à l'industrialisation et à la commercialisation

Pour qui : PME dans les secteurs relevant de la transition écologique et énergétique



Aide financière forfaitaire (100k€) pour des investissements d'industrialisation et de commercialisation de solutions innovantes.



Une adresse pour déposer vos projets, accéder aux
appels à projets, s'informer sur les dispositifs:

La plateforme agir

www.agirpouurlatransition.ademe.fr/entreprises





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Vos contacts France Relance à l'ADEME :

Décarbonation de l'industrie :

Gérard BARDOU (gerard.bardou@ademe.fr) & Rémy SEKSEK (remy.seksek@ademe.fr)

Friches : Pierre Vignaud (pierre.vignaud@ademe.fr)

Hydrogène : Samuel PUYGRENIER (samuel.puygrenier@ademe.fr)

Agriculture durable : Christophe HEVIN (christophe.hevin@ademe.fr)

Economie circulaire : Perrine COLOMER – REGIS (perrine.colomerregis@ademe.fr)

Eco-conception, innovation : Véronique TATRY (veronique.tatry@ademe.fr)

Tourisme durable, Tremplin pour la TE des entreprises : Christelle BEDES (christelle.bedes@ademe.fr)

